

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

École doctorale « SOCIÉTÉS, POLITIQUE, SANTE PUBLIQUE »

EDSP2 - LACES EA4140

Thèse présentée par : Frédéric ILLIVI

Pour obtenir le grade de : Docteur de l'Université de Bordeaux

Spécialité

« SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

ET SPORTIVES (STAPS) »

Date de soutenance : jeudi 20 septembre 2018

**GENESE ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN « SPORT, SANTE, BIEN-ETRE » :
ACTEURS, SAVOIRS, TERRITOIRES ET INSTRUMENTS.
UNE SOCIOLOGIE DE L'ÉTAT EN RECOMPOSITION.
LE CAS DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE**

Sous la direction de Marina HONTA

Composition du jury :

Jean-Paul Callède	Chargé de recherche au CNRS HDR, GEMASS, Université Paris Sorbonne. Examineur
Dominique Charrier	Maître de conférences HDR à l'Université Paris-Sud. Rapporteur
Cécile Collinet	Professeure à l'Université Paris-Est, Marne-la-Vallée. Rapporteuse
Marina Honta	Professeure à l'Université de Bordeaux. Directrice de thèse
Loïc Sallé	Maître de conférences à l'Université de Lille 2. Examineur.

Résumé

Les Agences Régionales de Santé (ARS) et les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) sont invitées, par leur ministère de tutelle, à mettre en œuvre le plan « Sport, Santé, Bien-Etre » dont les finalités ont été arrêtées par l'État central. Consacrant la reconnaissance de l'activité physique en tant que déterminant de santé permise par l'accumulation et la diffusion des savoirs, son institutionnalisation fait également suite à la mobilisation de nombreux entrepreneurs de cause.

L'analyse des conditions de sa territorialisation en région Nouvelle-Aquitaine à partir d'une perspective d'instrumentation de l'action publique, donne à voir des effets de ce plan en bien des points ambivalents. Le recours à des opérateurs publics et privés, leur mise en concurrence pilotée à distance par des instruments de type incitatif, la séparation entre commanditaire et prestataires, figurent au titre des processus ayant conduit à la mise en place d'un quasi-marché du « sport santé » dans cette région. Les formes de division du travail observées rendent compte d'un glissement tangible qui semble progressivement cantonner les associations des secteurs sanitaire, social et sportif au rang d'opérateurs fonctionnels. Elles accélèrent également les mécanismes de diversification de l'offre sportive associative au sein d'un champ longtemps réfractaire à ce type d'évolution.

L'ensemble de ces dynamiques permet, plus généralement, de participer aux débats analytiques sur la recomposition des relations entre l'État et les territoires.

Mots clés : Programme de santé publique ; régulation politique ; activités physiques et sportives ; savoirs ; territorialisation ; instrumentation.